

# LE PASSEPORT DE L'ADHÉRENT(E)

2021

**CFE  
CGC**



ÊTRE

ÉCOUTÉ

RESPECTÉ

INFORMÉ



**INOVA**  
LOISIRS ET SPORTS FD

BIENVENUE À LA CFE-CGC



Techniciens, agents de maîtrise, VRP, ingénieurs, cadres,  
agents des trois fonctions publiques, bienvenue à la CFE-CGC !

**Vous venez d'adhérer à la CFE-CGC.**

Cet engagement, fondement d'une implication réciproque,  
renforcera nos actions vers le changement.

# QUI SOMMES NOUS ?

La CFE-CGC, c'est 160 000 adhérent(e)s.

## POUR QUI ?

La CFE-CGC est le premier syndicat des cadres et de l'encadrement.

3<sup>ème</sup> collège et 2<sup>ème</sup> collège

## NOTRE SPÉCIFICI É

Un syndicat au service des ingénieurs, cadres, chefs de service, techniciens, agents de maîtrise assimilés ainsi que les forces de vente du secteur privé et des agents des trois fonctions publiques.



## NOS VALEURS, NOS PRINCIPES

Chèr(e)s collègues,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans notre organisation.

Vous êtes au début de votre engagement syndical et la CFE-CGC, au nom de laquelle je m'exprime, se réjouit de vous compter parmi nous. Au-delà d'être un réseau qui compte des adhérents et des militants dans tous les secteurs d'activité et sur tout le territoire, nous sommes un collectif partageant les mêmes valeurs d'engagement, de respect, de considération et de volonté d'évolution de la société, et dont l'encadrement est un maillon déterminant.

Je voudrais également vous dire bravo pour l'implication que vous manifestez en devenant adhérent de notre organisation ; Peut-être que votre engagement n'ira jamais au-delà d'une « simple adhésion » mais c'est déjà beaucoup ! Cela témoigne pour nous d'une prise de conscience de votre part, de la nécessité d'accompagner et soutenir une organisation qui refuse de rester passive face aux dérives, dont la société actuelle est trop souvent la proie.

Sans doute, certains d'entre vous choisiront de franchir une étape supplémentaire, deviendront des militants et assumeront la responsabilité de certains mandats. Ils découvriront par eux-mêmes toute la richesse et la diversité d'un engagement de ce type mais ils peuvent d'ores et déjà être assurés que l'organisation mettra tout en œuvre pour leur apporter conseil, soutien, appui et formation.

Enfin, je voudrais vous dire merci d'avoir choisi la CFE-CGC. Vous avez fait le premier pas, vous êtes entré, nous construisons ensemble la CFE-CGC de demain. C'est aussi le sens de notre combat quotidien.

**François Hommeril**  
Président de la CFE-CGC

## LA CFE-CGC EN QUELQUES DATES

- 1944** Création de la CGC (Confédération Générale des Cadres)
- 1947** Création de l'AGIRC (régime de retraite complémentaire pour les Cadres)
- 1959** La CGC obtient l'abattement de 20 % de l'impôt sur le revenu
- 1966** La CGC crée l'Agence pour l'emploi des Cadres (APEC)
- 1979** Création de la section encadrement aux conseils des prud'hommes
- 1981** La CGC devient la CFE-CGC
- 1989** Création de la Confédération Européenne des Cadres (CEC)
- 2000** Création de l'Observatoire du stress et de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse)
- 2002** La CFE-CGC obtient le congé paternité et atteint d'excellents résultats aux élections prud'homales
- 2003** Naissance du Réseau Équilibre en faveur de l'égalité professionnelle  
Publication du 1<sup>er</sup> « Baromètre stress »
- 2004** La CFE-CGC réussit à protéger les contrats collectifs en matière de prévoyance santé.
- 2007** Lancement du site Handi CFE-CGC

- 2008** La CFE-CGC est la première organisation représentative dans l'encadrement aux élections prud'homales
- 2009** La CFE-CGC communique sur les réseaux sociaux et développe l'interactivité avec ses adhérents et militants
- 2010** La CFE-CGC signe une Convention Cadre de coopération et de partenariat avec Sciences Po Aix-en-Provence
- 2011** La CFE-CGC est reconnue organisation syndicale catégorielle et signe un partenariat avec les universités Paris-Dauphine et Versailles Saint-Quentin
- 2012** La CFE-CGC lance la 1<sup>ère</sup> enquête nationale auprès des salarié(e)s de l'encadrement des TPE
- 2013** La CFE-CGC s'impose aux élections de la Chambre d'agriculture : 2<sup>ème</sup> organisation syndicale dans le collège 3A et 3<sup>ème</sup> dans le collège 3B
- 2014** Lancement de l'application gratuite "made in emploi"
- 2015** Négociation de l'accord national interprofessionnel relatif aux retraites complémentaires Agirc-Arrco-Agff

- 2016** La CFE-CGC a élu son nouveau Président, François HOMMERIL, lors de son 36<sup>ème</sup> Congrès à Lyon
- 2017** Signature de la nouvelle convention assurance chômage et création d'une convention collective sur le portage salarial
- 2018** Sensibilisation et mise en place de formations sur le nouveau CSE suite aux Ordonnances macron

## TRAITS PARTICULIERS

Un syndicat qui accompagne ses adhérent(e)s et qui se bat pour la reconnaissance et la valorisation de leur expérience syndicale avec le Contrat d'Engagement Social

Seul syndicat catégoriel (Am\* - CADRE)

\* Am : Agent de maîtrise



# QUE DÉFEND LA CFE-CGC ?

## POUVOIR D'ACHAT

maintenir le pouvoir d'achat  
des classes moyennes.

## FORMATION DES SALARIÉS

En proposant : bilan de  
compétences, validation  
des acquis de l'expérience  
(VAE)

## DIALOGUE SOCIAL

Faire entendre la voix  
de l'encadrement au sein  
des entreprises et des  
administrations.

## RETRAITE

Le droit à une information  
pour le meilleur choix de sa  
retraite.

## INSERTION

Insertion des jeunes et  
maintien dans l'emploi des  
seniors et des personnes  
handicapées.

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Femmes/hommes,  
le handicap, les seniors, la  
responsabilité sociétale.

## STATUTS

Agents de maîtrise  
Cadres

## SALAIRES

Reconnaissance de toutes  
les compétences et une  
juste hiérarchie des  
fonctions et des salaires.

## CONCILIATION DES TEMPS DE VIE

meilleure adéquation entre  
vie professionnelle et vie  
privée.

## EMPLOI

Défendre les emplois  
avec l'application  
« made in emploi ».



## LA COUVERTURE FRAIS DE SANTÉ DES SALARIÉS DE LA BRANCHE DES HÔTELS-CAFÉS-RESTAURANTS



## L'ORGANISATION SYNDICALE À LA CFE-CGC

Pour se rapprocher de ses adhérent(e)s, la CFE-CGC est implantée sur le territoire au niveau national, régional, départemental et local. Elle vous représente au sein d'organismes où elle est l'interlocutrice des pouvoirs publics.

\* DS : Délégué Syndical \*\* RS : Représentant Syndical

# DOMAINE PROFESSIONNEL

Vous y appartenez en fonction de votre secteur d'activité

## Confédération CFE-CGC

### Fédération

- Négocie et gère les conventions collectives
- Interlocutrice de votre secteur d'activité

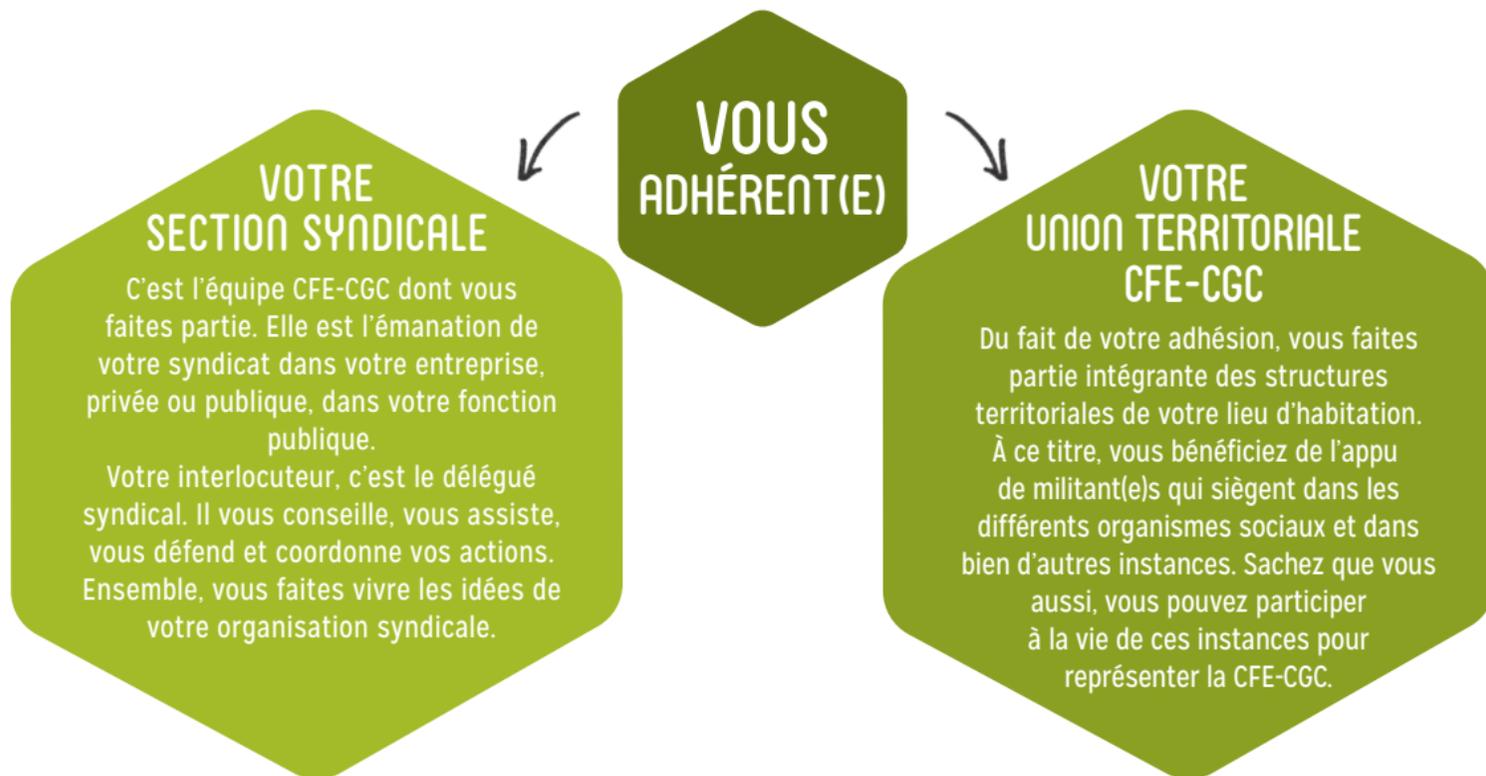
### Syndicat

- Présente les candidats aux élections professionnelles
- Désigne les DS\* et RS\*\* - Soutient les sections

### Section syndicale

- Animée par le/la DS
- Lieu de rencontre de l'ensemble des adhérent(e)s CFE-CGC de votre entreprise

# VOS INTERLOCUTEURS À LA CFE-CGC



# VOTRE FÉDÉRATION INOVA CFE-CGC, C'EST QUI ?

C'est le groupement au sein d'une même entité de différents syndicats :

**Loisirs et Sports, Casinos, Restauration Rapide, Hôtellerie-Cafés-Restauration, Restauration Collective**



UN BREF  
HISTORIQUE  
D'INOVA

- > **Syndicat SEHOR** de 1980 à 1999
- > **Syndicat SNHR** de 2000 à 2001
- > **Syndicat SYNHARES** en 2002
- > **Syndicat INOVA (Fédération)** en mars 2007
- > **Création des Syndicats** janvier 2010  
(Sports, Hôtels-Cafés-Restaurants, Casinos, Restauration Rapide, Restauration Collective, Loisirs)
- > **Création de la Fédération Inova** (modification des statuts du syndicat INOVA juin 2012 et novembre 2012 - *dépôt des statuts 27 novembre 2012*)

TÉLÉCHARGEZ  
VOTRE  
APPLICATION  
INOVA CFE-CGC



Actualités syndicales / Adhésion en ligne / Espaces dédiés  
Textes de lois / Recherche / Contacts

APPLICATION GRATUITE - UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?



[www.cfecgc-inova.fr](http://www.cfecgc-inova.fr)

TOUTES VOS DÉMARCHES SYNDICALES EN UN CLIC !



Télécharger dans  
l'App Store



Disponible sur  
Google play

# VOTRE FÉDÉRATION INOVA CFE-CGC A INITIÉ UNE DÉMARCHE CONFORME AU RGPD

## RGPD Quoi ?

Le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** est le nouveau cadre juridique de l'Union européenne qui gouverne la **collecte et le traitement des données à caractère personnel** des utilisateurs.

Il s'applique à toutes les entités implantées dans un pays européen qui traitent des données à caractère personnel.

Identification de données personnelles collectées

01

Audit des méthodes de travail et traitement des données INOVA

02

06

05

Analyser les données sortantes (destinataires, sous-traitance, etc.)

04

Nouvelles méthodes de gestion et droits de modification

03

modification des politiques de confidentialité internes et externes + transparence

BIENVENUE  
A FD LOISIRS ET SPORTS

FD  
LOISIRS ET SPORTS  
INOVA CFE-CGC

INOVA  
LOISIRS ET SPORTS FD

## Il vous conseille, vous défend et vous protège

Votre fédération se tient à votre disposition pour assurer :

- Vos conseils juridiques,
- Votre défense : prud'hommes, organismes paritaires, conseillers du salarié, avocats
- Votre protection juridique dans le cadre de vos fonctions professionnelles et/ou de vos missions syndicales.

## VOS CONTACTS

### LOISIRS ET SPORTS

#### Président

**Pascal LE CORNEC** - 06 84 47 04 56  
Pascal.lecornec@cfecgc-inova.fr

#### Secrétaire Générale

**Hélène CHARVET** - 06 81 16 99 77  
helene.charvet@cfecgc-inova.fr

#### Trésorière

**Dorothee ARGENCE** - 06 19 16 29 93  
dorothee.argence@cfecgc-inova.fr

# Pour chacun, pour tous, pour la vie



Logo of the French Mutualities Group (Groupe VVY) with the text: "Groupe VVY, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 9695000161114UFG2, Dir.Com. © iStock/Getty Images - 08/20."

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

GR O U P E  
**vyv**

Entrepreneur du  
**mieux-vivre**



# UNE COTISATION... POUR QUOI FAIRE ?

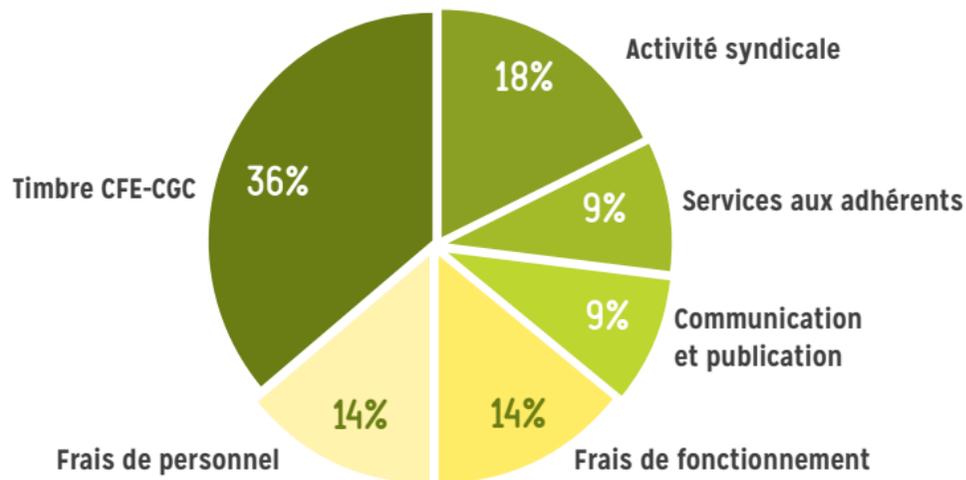
## VOTRE COTISATION

Vous payez une cotisation à votre syndicat. Cette cotisation lui permet de fonctionner. De plus, une partie de celle-ci est reversée à votre Fédération d'affiliation qui acquitte elle-même une somme forfaitaire à la Confédération.

### N'oubliez pas !

*Votre cotisation est déductible à hauteur de 66,66% de votre impôt sur le revenu. Notre Fédération vous enverra le justificatif à joindre à votre déclaration chaque année.*

## COMMENT EST UTILISÉE VOTRE COTISATION ?



PROFESSIONNELS  
DES MÉTIERS DE  
SERVICES,  
VOUS PASSEZ  
TOUT VOTRE  
TEMPS  
À PRENDRE SOIN  
DES AUTRES.



ET VOUS ?  
QUI PREND SOIN  
DE VOUS ?

### Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

**KLESIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



**OFFRE  
DE PARRAINAGE  
2021**

Pour que cette année soit profitable à tous, nous mettons en place pour vous adhérent(e), une offre exceptionnelle de parrainage.

**MODALITÉS :**

- 1 > Vous trouverez, dans les pages suivantes, 4 chèques développement.
- 2 > Pour chaque bulletin d'adhésion de l'année en cours que vous retournerez à la Fédération Inova muni d'un de ces coupons, vous recevrez en retour un bon d'achat d'une valeur de 30 euros (Dans la limite de 4 bons par adhérent(e) et par an).

**Renforcer la présence de la CFE-CGC dans vos entreprises,  
mais aussi contribuer à améliorer votre pouvoir d'achat font partie  
de nos objectifs prioritaires.**



Nom du parrain : \_\_\_\_\_

Nom & Email du futur adhérent : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

2021

# COUPON POUR 1 ADHÉRENT(E)

VALEUR 30 €

**Coupon à renvoyer à :**

CFE-CGC INOVA - 59/63 rue du Rocher, 75008 Paris

CONSEIL > EXPERTISE > FORMATION



*Secafi à vos côtés*



contact@secafi.com • Tél : 01 53 62 71 40 • www.secafi.com

# VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT

**Pour construire ensemble des alternatives viables**

- Emplois, enjeux sociaux et économiques
- Santé et conditions de travail
- Appui à la négociation d'accords

**Un accompagnement sur mesure**

- Formation, Expertise, Conseil
- Gestion des budgets
- Assistance au CSE





Nom du parrain : \_\_\_\_\_

Nom & Email du futur adhérent : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

2021

# COUPON POUR 1 ADHÉRENT(E)

VALEUR 30 €

**Coupon à renvoyer à :**

CFE-CGC INOVA - 59/63 rue du Rocher, 75008 Paris

**ORGANISATIONS  
SYNDICALES**

**Des solutions  
d'assurance  
solidaires de  
mon engagement**

**La Macif  
protège  
votre activité  
syndicale**

Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants.

C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

**Je découvre**

Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

Crédit photo : Éric Audras / Onoky / GraphicObsession.





Nom du parrain : \_\_\_\_\_

Nom & Email du futur adhérent : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

# COUPON POUR 1 ADHÉRENT(E)

VALEUR 30 €

**Coupon à renvoyer à :**

CFE-CGC INOVA - 59/63 rue du Rocher, 75008 Paris

On ne sait pas à quoi ressemblera  
la famille dans le futur.

Une chose est sûre, on saura toujours  
innover pour mieux la protéger.

## 50 ans d'innovation au service des familles

L'OCIRP, Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, est un assureur à vocation sociale paritaire à but non lucratif. Il protège le salarié et sa famille face aux risques de la vie dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou de branche professionnelle.

[OCIRP.FR](http://OCIRP.FR)

VEUVAGE - ÉDUCATION - HANDICAP - DÉPENDANCE



**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir

2021

CFE CGC INOVA  
LOISIRS ET SPORTS FD



Nom du parrain : \_\_\_\_\_

Nom & Email du futur adhérent : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

# COUPON POUR 1 ADHÉRENT(E)

VALEUR 30 €

**Coupon à renvoyer à :**

CFE-CGC INOVA - 59/63 rue du Rocher, 75008 Paris

TG \*SPECIMEN\*

<1000016011>

12/15

TirGroupē  
by sodexo



Vos enseignes préférées...



... toutes nos enseignes sur [www.sodexoavantages.fr](http://www.sodexoavantages.fr)



mon Cadeau  
**LIBERTÉ**  
TirGroupē

\*\* 10,00€  
SPECIMEN

Fin de validité : 31/12/2021

VOUS ETES UN(E) ADHERENT(E) INOVA CFE-CGC.  
PARRAINEZ UN(E) DE VOS COLLEGUES ET  
RECEVEZ UN BON D'ACHAT.\*

\*offre valable pour 2021 dans la limite de 4 parrainages par titulaire de notre carte d'adhérent à jour de cotisation.



Hors  
alimentation  
courante &  
carburant

CAFO666



(253)36103200220181000016011(17)120531(3902)000000 \*85\*

1000016011



OFFRE SpécIALE  
AdHéRENTS

MES CHOIX  
MUTUELLES  
CFE-CGC

# MES MUTUELLES CFE CGC



LA CFE-CGC PROPOSE EN PARTENARIAT AVEC LA CGAM ET LE GROUPE VYV (MGEN) UNE MUTUELLE ACCESSIBLE À TOUS SES ADHÉRENT(E)S

# UNE MUTUELLE CFE-CGC POUR NOS ADHÉRENT(E)S

Destinée à nos adhérent(e)s parti(e)s en retraite, aux demandeurs d'emplois ne bénéficiant pas de la portabilité, vous trouverez dans ce livret des nouvelles offres en partenariat avec CGAM (Malakoff) et VYV (MGEN).

Ces propositions ouvrent un accès à une mutuelle aux retraités ou demandeur d'emplois sans aucune exclusion d'âge ou d'état de santé.

Vous souhaitez souscrire, faites une demande de bulletin d'inscription à :  
[fd@cfecgc-inova.fr](mailto:fd@cfecgc-inova.fr)

Toutes nos équipes restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

**Michelle FOIRET**

Présidente de la Fédération  
INOVA CFE-CGC

COLONNA

# OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENTS

CFE-CGC

MA COUVERTURE SANTÉ



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

&

COLONNA

# MA COUVERTURE SANTÉ

PROPOSE EN PARTENARIAT AVEC  
COLONNA & MALAKOFF HUMANIS UNE  
COUVERTURE SANTÉ ACCESSIBLE À  
TOUS SES ADHÉRENT.E.S





# UNE COUVERTURE SANTÉ POUR NOS ADHÉRENT.E.S



Destinée à nos adhérent.e.s parti.e.s en retraite, aux demandeurs d'emploi ne bénéficiant pas de la portabilité.

Cette proposition, au tarif unique, ouvre un accès à une couverture santé aux retraités sans aucune exclusion d'âge ou d'état de santé.

- Vous souhaitez souscrire, demandez votre bulletin d'inscription à [sante@cofacility.fr](mailto:sante@cofacility.fr)
- Vous souhaitez obtenir les grilles de garanties, demandez à [sante@cofacility.fr](mailto:sante@cofacility.fr) ou par téléphone au 02.54.76.91.01.

Toutes nos équipes restent disponibles pour toute information complémentaire.

Cordialement,

**Cécile M'KAVAVO**

Présidente du Syndicat National des Métiers  
de l'hôtellerie - Cafés - Restauration INOVA CFE-CGC

**Michelle FOIRET**

Présidente de la Fédération INOVA CFE-CGC



Des tarifs  
intergénérationnels



Remboursement en  
24h



Devis, prise en charge,  
Carte Tiers Payant  
présents sur nos outils  
digitaux



Aucune exclusion  
d'assuré



Grille de garanties  
simple & unique

Pour plus d'informations sur le contrat  
Les conseillers COLONNA sont disponibles  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Par téléphone au 02.54.76.91.01  
Par mail à : [sante@cofacility.fr](mailto:sante@cofacility.fr)  
Par courrier à : Colonna Facility 41207 ROMORANTIN CEDEX



# UN **TARIF UNIQUE** DESTINÉ AUX ADHÉRENTS CFE-CGC Salarié.e, retraité.e, inactif.ve...



1 personne  
85,36 €



2 personnes  
159,74 €



3 personnes  
179,28 €

## Les ayant droits (les bénéficiaires)

**Son conjoint.e, partenaire de PACS ou concubin.e** si il.elle réside sous le même toit (l'adresse figurant sur le décompte de la Sécurité Sociale faisant foi).

**Ses enfants à charges** âgés de moins de 21 ans (y compris ceux du conjoint.e, partenaire de PACS ou concubin.e) :

- Considérés comme ayant-droits par la Sécurité Sociale
- Affiliés au régime de Sécurité Sociale des étudiants
- Immatriculés personnellement à la Sécurité Sociale et exerçant une activité professionnelle procurant des revenus inférieurs à 55% du SMIC

Ses enfants jusqu'au 28ème anniversaire, s'ils remplissent l'une des conditions énumérées et sous réserve qu'ils poursuivent leurs études, ou pour les enfants handicapés, s'ils ouvrent droit à l'allocation d'éducation pour enfant handicapé (article L.541-1 du code de la SS) ou à l'allocation d'adulte handicapé (article L.821-1 du code de la SS).

**Ses ascendants** considérés comme ayants droits par la sécurité sociale (y compris ceux du conjoint.e, partenaire de PACS ou concubin.e)

# COMMENT SOUSCRIRE À CETTE COUVERTURE **SANTÉ** POUR VOUS OU VOS PROCHES ?



Contactez-nous par mail, à l'adresse suivante : [sante@cofacility.fr](mailto:sante@cofacility.fr)



Demandez à COLONNA un bulletin de souscription à la couverture santé CFE-CGC INOVA, à l'adresse mail renseignée



Retournez à COLONNA le bulletin de souscription



Accompagnez le bulletin avec les pièces justificatives demandées  
Copie de l'attestation de Sécurité Sociale délivrée avec la carte vitale, RIB, mandat SEPA, justificatif enfant à charge



Envoyez votre adhésion à COLONNA FACILITY 41207 ROMORANTIN CEDEX

# COMMENT SOUSCRIRE ?

**Il suffit de retourner à la Fédération un bulletin de souscription**

(disponible sur demande à [fd@cfecgc-inova.fr](mailto:fd@cfecgc-inova.fr))

et y joindre les pièces justificatives demandées

(copie de l'attestation de Sécurité sociale délivrée avec la carte vitale, RIB, mandat SEPA, justificatif en ant à charge...).

Toute adhésion sera valable pour une année civile (renouvellement chaque 1<sup>er</sup> janvier).

Adhésion à envoyer à

**Fédération INOVA CFE-CGC - Maison de la CFE-CGC - 59 rue du Rocher 75008 PARIS**

**[fd@cfecgc-inova.fr](mailto:fd@cfecgc-inova.fr)**

# UNE GAMME DE GARANTIES SIMPLE :

## 1 SEULE GRILLE DE REMBOURSEMENTS

36

	REMBOURSEMENTS CGAM (y compris remboursement Sécurité sociale)	REMBOURSEMENTS VVV (y compris remboursement Sécurité sociale)	
		OP2	OP3
<b>HOSPITALISATION</b> (y compris maternité) <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de séjour</li> <li>Actes de chirurgie, Actes d'anesthésie, Autres honoraires</li> <li>Chambre particulière non ambulatoire</li> <li>Chambre particulière ambulatoire = hospitalisation sur la journée</li> <li>Forfait hospitalier</li> <li>Frais d'accompagnement d'un enfant à charge &lt; 16 ans</li> </ul>	100% BR 160% BR 2,5% pMSS / j (max 45 j) Soit 79€/j pour 2018 1% pMSS / j (max 30 j/an) Soit 32€/j pour 2018 100% des frais 2% pMSS / j (max 30 j) Soit 65,38€/j	120% BR 150% BR 30 € PMSS / j (max 30 j) 30 € pMSS / j (max 30 j/an) 100% des frais 20 € pMSS	175% BR 250% BR 60 € PMSS / j (max 30 j) 60 € pMSS / j (max 30 j/an) 100% des frais 20 € pMSS
<b>ACTES MEDICAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultations, Visites généralistes et spécialistes</li> <li>Actes techniques médicaux</li> <li>Analyses, Radiologie, Auxiliaires médicaux</li> <li>Ostéodensitométrie</li> </ul>	160% BR 160% BR 160% BR 70€ / an	120% BR 120% BR 120% BR	175% BR 175% BR 175% BR

<b>DENTAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins dentaires</li> <li>• prothèses dentaires remboursées ou non par la Sécurité Sociale (dans la limite de 3 / an)</li> <li>• Orthodontie remboursée ou non par la Sécurité Sociale</li> </ul>	100% BR 225% BR  225% BR	<b>OP2</b> 120% BR 250% BR 300€ non ss 200% BR 100% non ss	<b>OP3</b> 175% BR 400% BR 480€ non ss 350% BR 250% non ss
<b>AUTRES PROTHESES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orthopédie et autres prothèses</li> <li>• prothèses auditives</li> </ul>	180% BR 100% BR	100% BR + 200€ 100% BR + 200€	100% BR + 200€ 100% BR + 200€
<b>OPTIQUE (VERRES, MONTURES, LENTILLES)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forfait optique + de 18 ans</li> <li>• Forfait optique - de 18 ans</li> </ul>	325€ / 2 ans dont 150€ pour la monture 250€ / 2 ans dont 150€ pour la monture	107€ / 2 ans dont 100€ pour la monture <i>Lentilles: 100€ / an</i>	190€ / 2 ans 175€ / an
<b>PHARMACIE</b>	100% BR	100% BR	100% BR
<b>VACCINS</b> non remboursés par la Sécurité Sociale	3% PMSS / an Soit 98,07€/an en 2018	20€	20€
<b>MEDECINE DOUCE</b> Chiropractie, Ostéopathie, Acupuncture, pédicure, podologue	25€ / séance dans la limite de 3 séances / an	20€ / séance dans la limite de 5 séances / an 27€ / séance	
<b>CURE THERMALE</b> Honoraires, Frais de séjour et Frais de transport	5% PMSS limité aux frais réels	100% PMSS	100% PMSS
<b>TRANSPORT</b>	100% BR	120% BR	175% BR

**Dans les moments  
sensibles, vous pouvez  
compter sur nous !**

Handicap, aidants, cancer, bien-vieillir, fragilités sociales. Avec Malakoff Humanis, vous êtes protégés lorsque vous en avez le plus besoin.

[malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARONE

**On aime vous voir sourire**



**AVANTAGES  
ADHÉRENT(E)S  
INOVA CFE-CGC**

- **Mutuelle** : tarifs préférentiels mutuelle (Colonna Facility, VVW groupe)
- **Bon Cadeau** : un bon cadeau de 30 € pour un parrainage d'adhérent année pleine dans la limite de 4 sur l'année
- **Juridique** : veille juridique sur demande du bureau Fédéral  
assistance juridique aux délégués via le syndicat par le cabinet ATLANTE
- **Prudhomme** : prise en charge frais de justice (1ère instance et 1 an d'ancienneté)
- **Réduction** : crédit d'impôt de 66,66% sur le montant de la cotisation
- **Newsletter Confédérale**
- **MACIF** : mois d'assurance gratuit pour adhésion - assurance militant confédérale
- **Formation** : diverses formations syndicales proposées par le CFS (confédérale)
- **Application mobile** : information en ligne
- **Parfumerie Monceau** : 30% de réduction sur tous achat de parfum (<https://monceau-parfums.fr/>)

## LEXIQUE À L'USAGE DES ADHÉRENT(E)S

### **Adhérent(e)**

C'est vous par votre cotisation. Vous contribuez à la vie syndicale au travail et en dehors, par votre engagement, votre soutien. Vos idées renforcent le poids de la CFE-CGC.

### **Militant(e)**

Porte-drapeau de la CFE-CGC, c'est l'adhérent(e) qui va plus loin dans son engagement syndical. Il/elle fait le choix de remplir un mandat syndical dans son entreprise, privée ou publique, pour son syndicat, sa fédération ou son union territoriale.

### **Section syndicale**

Elle regroupe les adhérent(e)s CFE-CGC sur un même lieu de travail. Y sont élaborées et appliquées les stratégies et actions à mener dans l'entreprise ou dans l'une des trois fonctions publiques.

### **Délégué du personnel (Dp)**

Salarié(e) élu(e) par ses collègues au maximum pour 4 ans, il/elle veille à l'application de l'ensemble des droits des salariés en vigueur dans l'entreprise.

### **Délégué syndical (DS)**

militant(e) désigné(e) par son syndicat, il/elle le représente dans l'entreprise. Responsable de la section syndicale, il/elle est le(la) seul(e) habilité(e) à négocier et signer des accords.

## REPRÉSENTANT SYNDICAL AU COMITÉ D'HYGIÈNE SÉCURITÉ ET

**CONDITION DE TRAVAIL (RSCSSCT) :** Désigné(e) par son syndicat, il/elle contribue à la protection de la santé et de la sécurité, à l'amélioration des conditions de travail de tous les salariés de l'établissement. Il/Elle veille à la bonne application des lois et règlements pris dans ces domaines.

**CONSEIL D'ENTREPRISE :** mis en place par accord collectif, le conseil d'entreprise regroupe les attributions des délégués syndicaux et celles du comité social et économique (le CSE).

Ce conseil dispose donc de toutes les compétences du comité social et économique et intègre la fonction de négociation, de conclusion et de révision des accords collectifs d'entreprise ou d'établissement (Art L. 2321-1).

## REPRESENTANTS DE PROXIMITÉ

Le représentant de proximité est une instance créée de toutes pièces par les ordonnances. mis en place par accord collectif, le périmètre d'attributions des représentants de proximité est très ouvert.

L'article L. 2313-7 prévoit en effet que l'accord de mise en place du CSE peut créer des « représentants de proximité ».

Il revient à l'accord d'entreprise de préciser :

- le nombre de représentants de proximité ;
- leurs attributions, notamment en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;
- les modalités de leur désignation ;
- leurs modalités de fonctionnement, notamment le nombre d'heures de délégation dont ils bénéficient pour l'exercice de leurs attributions.

## PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP)

Signé par l'employeur et les syndicats, ce document permet de définir les modalités d'organisation de l'élection des représentants du personnel.

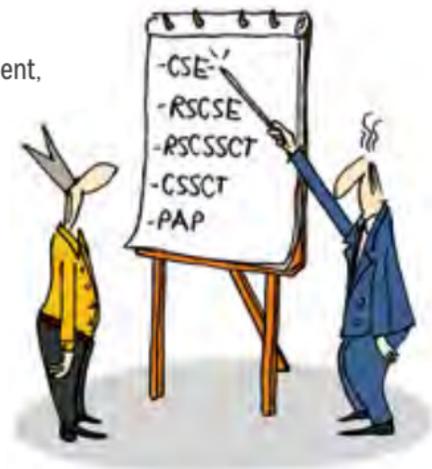
Le contenu de l'accord est librement défini par l'employeur et les syndicats à condition de respecter les principes généraux du droit électoral et les dispositions du Code du travail.

Dans tous les cas, le document doit nécessairement définir la répartition des sièges entre les différentes catégories de personnel et la répartition du personnel dans les collèges électoraux.

L'élaboration de l'accord permet notamment de définir un calendrier électoral.

Celui-ci fixe la date exacte du scrutin et énonce les dates limites de dépôt des candidatures. L'accord détaille également

les modalités d'organisation du vote en définissant notamment les règles concernant son déroulement, son contrôle ou la communication des résultats.



## VOS INTERLOCUTEURS INOVA CFE-CGC

# POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

## FÉDÉRATION INOVA CFE CGC > BUREAU FÉDÉRAL

### PRESIDENTE :

**Michelle FOIRET - 06 08 98 82 89**  
michelle.foiret@cfecgc-inova.fr

### VICE-PRESIDENT :

**Didier CHASTRUSSE - 06 08 35 12 22**  
didier.chastrusse@cfecgc-inova.fr

### SECRETAIRE GENERAL :

**Thierry BRUDIEUX - 06 80 60 88 79**  
thierry.brudieux@cfecgc-inova.fr

### TRESORIER :

**Yann LE VOYER - 06 12 64 13 59**  
yann.levoyer@cfecgc-inova.fr

### TRESORIERE ADJOINTE :

**Fabienne SAHIE - 06 80 53 30 22**  
fabienne.sahie@cfecgc-inova.fr

### SECRETAIRE GENERAL ADJOINT :

**Laurent NERAS - 06 70 63 73 79**  
laurent.neras@cfecgc-inova.fr

### ASSISTANTES :

**Laëtitia LEMOINE - fd@cfecgc-inova.fr**  
01 55 30 13 37 - 06 88 97 10 14

**Amal GILIBERT - fd@cfecgc-inova.fr**  
01 55 30 13 36 - 06 88 97 10 14

# NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



[aesio.fr](https://www.aesio.fr)

Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-026

Plus que jamais, nos équipes continuent de se mobiliser pour vous, afin de tisser un lien toujours plus solide.



**AÉSIO**  
**MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



DOCUMENT  
CONFIDENTIEL \*\*

# DEVENEZ ACTEUR !

**Vous êtes disponible, vous pouvez vous présenter aux élections.**

Je souhaite me présenter sur les listes CFE-CGC aux prochaines élections professionnelles de mon entreprise.

Mes préférences :  CSE\*  Représentant de proximité\*

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Un(e) délégué(e) prendra contact avec vous à réception de ce coupon à renvoyer  
à : CFE-CGC Fédération INOVA – Activités Loisirs et Sports  
59/63 rue du Rocher, 75008 Paris

\* Sous réserve de places disponibles sur les listes.

\*\* Cette information restera confidentielle jusqu'au dépôt des listes électorales.



Télécharger dans  
l'App Store



Disponible sur  
Google play

**INOVA**  
FÉDÉRATION NATIONALE  
DE L'HÔTELLERIE, RESTAURATION,  
SPORT, LOISIRS ET CASINOS

WWW.CFECGC-INOVA.FR • CFE-CGC FÉDÉRATION INOVA • MAISON DE LA CFE-CGC

59 - 63 rue du Rocher 75008 Paris - T. 01 55 30 13 37 - fd@cfecgc-inova.fr - www.cfecgc-inova.fr